

La honte dans les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** de Crébillon fils
et la galanterie mondaine

Le concept de honte appartient au groupe des notions essentielles, des composantes affectives fondamentales de l'identité psychique des hommes dans la civilisation européenne. En même temps, c'est une des notions les plus complexes à cerner, les plus mal définies¹, fluctuantes, pouvant toucher à la fois la sphère sociale et privée, appartenant aussi bien au champ d'investigation des sciences sociales qu'aux explorations littéraires, dans la mesure où la littérature reproduit la réalité historique. La relative rareté des études consacrées à l'expression de la honte dans les belles-lettres, surtout à l'époque de l'Ancien Régime, invite à étudier ce concept négligé. D'autant plus que c'est une période où la vie mondaine se déroule sous l'enseigne de la galanterie, un art de savoir-vivre particulier qui s'accompagne d'un code de comportement amoureux spécifique. Ce facteur a forcément influé sur le concept de honte, qui, tout en restant une attitude individuelle, était perçu essentiellement dans le contexte des règles sociales en vigueur. La présente réflexion sera consacrée à une typologie des évocations de

¹ La honte peut être associée à différents affects, tels que « l'embarras, la confusion, la timidité et la pudeur ». N. Pancer, « Les hontes mérovingiennes : essai de méthodologie et cas de figure », [dans :] *Rives nordméditerranéennes* [En ligne], 2008, n° 31, p. 1, mis en ligne le 20 décembre 2012, consulté le 30 septembre 2016.

URL : <http://rives.revues.org/2783>.

la honte dans les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** de Crébillon fils, roman qui brosse une image des comportements amoureux de la société galante.

Préalablement, un court historique du concept de honte avant Crébillon est indispensable pour pouvoir baliser le point de vue de l'écrivain. Dans son article « La Honte comme mécanisme de contrôle social », où elle passe brièvement en revue les références à la notion de honte dans les textes de l'Antiquité, Cléopâtre Montandon remarque que les plus anciens récits et mythes offrent déjà de nombreux passages dans lesquels ce sentiment est évoqué². Tel est le cas, par exemple, des héros d'Homère. Dans *l'Iliade*, Hector dit à Andromaque qui tente de le persuader de rester sur le rempart et d'éviter le combat direct avec l'armée grecque : « j'éprouve une honte affreuse à la pensée que les Troyens et leurs femmes aux longues robes me verraient comme un lâche éviter la bataille »³. La honte est présentée ici comme une des composantes du fonctionnement social de l'homme, une sorte de guide moral inné qui lui permet de distinguer la vertu du vice. Cette idée homérique de la honte devait être généralement admise, car elle est pleinement partagée par Platon qui, dans son *Protagoras, la Cité et Les Lois* s'exprime dans le même sens : c'est grâce à la honte que l'homme peut éviter de sombrer dans le vice. C'est un sentiment indispensable aux humains pour le bon fonctionnement de la cité⁴.

Le changement de paradigme religieux et de code moral, le passage du païen au chrétien dans la civilisation médiévale, n'a pas entraîné de modifications sensibles dans l'approche de la conception de la honte et de ses

² C. Montandon, « Un mécanisme de contrôle social : La honte, analyse d'un concept négligé », [dans :] *Revue européenne des sciences sociales*, 1982, t. 20, n° 62, p. 23-61.

³ *Ibidem*, p. 26.

⁴ *Ibidem*.

représentations littéraires. Il les a néanmoins sublimées, comme le prouvent ses nombreuses évocations dans les textes médiévaux, par exemple dans les romans arthuriens.

Auteure d'une monographie consacrée à l'honneur et à la honte dans les romans en prose Lancelot-Graal, Yvonne Robreau constate que les romans médiévaux véhiculent une idée de l'association étroite et de la dépendance absolue entre les notions de honte et d'honneur. Le sentiment de honte devient alors une sorte de prise de conscience élitaire : « Le noble seul est honorable, capable d'éprouver le sentiment d'honneur. La honte est plus profondément ressentie par les nobles de haut *lignage* que par les simples *valets*, par les rois plus que par leurs chevaliers »⁵. Considéré dans cette optique, plus on est noble, plus on est sensible à la honte. Ce sentiment est montré clairement comme un apanage de l'aristocratie. Robreau indique également que « le sentiment de honte chez tous ces personnages surgit [...] à chaque fois qu'il y a conflit entre l'image qu'ils voudraient garder d'eux-mêmes – ou de leurs semblables – et une réalité qui n'est pas conforme à l'idée qu'ils possèdent des convenances, des rapports humains, des impératifs chevaleresques »⁶. Donc, la signification essentielle de la notion de honte telle qu'elle est représentée dans les romans médiévaux est celle de déshonneur : le fait d'être déshonoré, humilié, ou aussi le sentiment, la crainte du déshonneur. Comme chez Homère, c'est le fonctionnement social de l'homme qui fait naître cette émotion, elle n'est ressentie qu'en référence au jugement des autres.

En consultant les premiers dictionnaires de la langue française, on peut remarquer que cette signification du mot se maintient jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En 1680,

⁵ Y. Robreau, *L'Honneur et la honte : leur expression dans les romans en prose du Lancelot-Graal, XII^e-XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1981, p. 200-201.

⁶ *Ibidem*, p. 162.

dans son *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Pierre Richelet définit la honte comme « un trouble d'esprit qu'on a pour quelque malheur qui semble nuire à la réputation, soit qu'un tel malheur soit arrivé ou doive arriver »⁷. Le *Dictionnaire de l'Académie Française* de 1694 définit la honte comme « confusion, trouble excité dans l'âme par l'idée de quelque déshonneur qu'on a reçu, ou qu'on craint de recevoir »⁸, tout en ajoutant que honte peut signifier aussi ignominie et opprobre. Dans les deux cas cités, la honte est conçue comme une infamie, infligée par l'opinion publique, relative à l'honneur et à la réputation d'une personne.

Antoine Furetière, dans son *Dictionnaire Universel*, donne une explication plus nuancée. Il définit la honte comme une « passion qui excite du trouble dans l'âme par le danger de souffrir quelque confusion, quelque mépris des hommes, et qui en donne des marques extérieures par une rougeur qui paraît sur le visage »⁹. Citons les propos de Christophe Angebault qui commente la complexité de la définition de Furetière : « La honte est donc principalement une passion, associée au regard d'autrui et qui se manifeste souvent publiquement. Cependant, les exemples proposés par Furetière oscillent entre deux paradigmes distincts, celui de la pudeur et celui de l'infamie. La pudeur est évoquée en premier lieu et appréciée positivement : "La pudeur est une espèce de honte qui est louable", et elle s'oppose à une mauvaise honte, qui serait infamante, comme l'exemple suivant en évoque la possibilité : "Il y a quelque honte, quelque pudeur d'emprunter, mais il n'y a point d'infamie" »¹⁰.

⁷ P. Richelet, *Dictionnaire françois*, Genève, Chez Jean Herman Widerhold, 1680, t. 1, p. 406.

⁸ *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean Baptiste Coignard, 1694, t. 1, p. 570.

⁹ *Dictionnaire universel [...] par feu Messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Académie Française*, La Haye et Rotterdam, Chez Arnout & Reinier Leers, 1690, t. 1, p. 272.

¹⁰ Ch. Angebault, « "Il en rougit, le traître !" Le rougissement public entre

Furetière est le seul à mettre au premier plan les liens entre la honte et la pudeur. Les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie* ou de celui de Richelet, celles de la première moitié du XVIII^e siècle, expliquent toujours la honte comme un déshonneur ou une perte de réputation, en situant cette notion dans le cadre des attaches collectives de l'homme et en négligeant sa sensibilité individuelle. Furetière, lui aussi, a indiqué la dimension sociale du sentiment de honte, mais en lui attribuant un rôle subalterne par rapport au sens premier, celui d'émotion intime¹¹. Parmi tous les lexicographes de la fin du XVII^e siècle, Furetière est le plus sensible à la mutation des codes moraux à son époque, une mutation due à l'épanouissement de l'idéal de la galanterie dans la société mondaine, avec comme conséquence une lente évolution du sentiment de honte. L'imbrication étroite des manifestations de la honte et du non-respect des règles du comportement galant a été aussi remarquée par les rédacteurs de la quatrième édition du *Dictionnaire* de Richelet, celle de 1735, qui y ont ajouté la remarque suivante : « Ce sentiment que nous appelons honte, est né avec nous, & le Guarini a eu raison de dire, que si l'on veut chasser la honte du cœur, elle se sauve au visage »¹². La référence à Battista Guarini situe le sentiment de honte dans un contexte socioculturel très précis, celui des cercles mondains galants de l'aristocratie parisienne. *Il pastor fido* (1590), un poème de Guarini très apprécié en France au XVI^e siècle, et *Il corteggiano* (1528) de Baldassar Castiglione répandaient les préceptes du comportement galant à la cour.

honte et culpabilité dans *Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau », [dans :] *Littératures classiques*, 2009/1, n° 68, p. 90.

¹¹ La « honte, signifie quelquefois, affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on souffre ». *Dictionnaire universel [...] par feu Messire Antoine Furetiere*, op. cit., p. 272.

¹² P. Richelet, *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, Basle, chez Jean Brandmuller, 1735, t. 2, p. 201.

Ces modèles de comportement, renforcés par la publication de *L'Honnête homme ou l'art de plaire à la cour* de Nicolas Faret (1630), ont progressivement inculqué aux mondains l'idéal de l'honnêteté galante qui, avec quelques mutations peu significatives, a perduré jusqu'à la fin de l'Ancien Régime¹³. Le comportement galant devient un savoir-vivre obligatoire des élites mondaines, son non-respect devient marque d'incivilité. L'idéal de la conduite sociale est désormais associé à la maîtrise du code galant. Au moment de la parution des *Lettres de la Marquise...*, la galanterie constitue déjà un modèle éthico-social non contesté, les élites la considèrent comme un devoir mondain¹⁴. La vie sociale des mondains s'organise autour de quelques occupations habituelles qui constituent de véritables rituels de galanterie. Les conversations dans les salons, les promenades aux Tuileries, les visites à l'Opéra ponctuent leur quotidien. L'amour constitue la forme la plus achevée de la

¹³ Nous nous bornons à indiquer l'essentiel de la conception de la galanterie. Son histoire et son évolution font l'objet d'une assez ample bibliographie. On peut citer à titre d'exemple quelques ouvrages magistraux : *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France au XVII^e siècle, de 1600 à 1660* de Maurice Magendie (Genève, Slatkine reprints, 1993) ; *Amour précieux, Amour galant (1654-1675)* de Jean-Michel Pelous (Paris, Klincksieck, 1980) ; *La France galante* d'Alain Viala (Paris, PUF, 2008) ; ou les articles de Delphine Denis, « Préciosité et galanterie : vers une nouvelle cartographie », [dans :] *Les Femmes au Grand Siècle. Le Baroque : musique et littérature. Musique et liturgie*, Actes du 33^e congrès annuel de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature (Arizona State University, Tempe, May 2001), D. Wetsel et F. Canovas (éd.), Tübingen, Biblio 17, 2003, n^o 144, t. 2, p. 17-41 ; d'Alain Viala, « L'esprit galant », [dans :] *L'Esprit en France au XVII^e siècle*, F. Lagarde (éd.), Paris-Seattle-Tübingen, Biblio 17, 1997, n^o 101, p. 53-74 ; ou de Jörg Ebeling, « La conception de l'amour galant dans les "tableaux de mode" de la première moitié du XVIII^e siècle : l'amour comme devoir mondain », [dans :] *Littératures classiques*, 2009/2, n^o 69, p. 227-244.

¹⁴ Nous reprenons ici l'expression de Jörg Ebeling, qui qualifie la galanterie de « devoir mondain », en soulignant ainsi son omniprésence dans les milieux mondains. J. Ebeling, « La conception de l'amour galant dans les « tableaux de mode » de la première moitié du XVIII^e siècle : l'amour comme devoir mondain », *op. cit.*, p. 243.

galanterie¹⁵, mais c'est un amour spécifique, une sorte de jeu de séduction aussi assidue qu'éphémère, basée sur le désir et non sur l'attachement affectif¹⁶.

Dans les *Lettres de la Marquise...*, Crébillon, sans dénoncer explicitement l'idéal de la galanterie, montre subtilement les pièges de l'amour galant. Son roman épistolaire psychologique¹⁷ offre l'image d'une société galante et de ses jeux amoureux dans toute leur complexité, y compris la manière ambiguë de concevoir et ressentir les sentiments, dont l'amour et la honte, son sentiment corollaire¹⁸. L'intrigue du récit, sommaire, ne sert en fait que de prétexte à la présentation de la naissance et de l'évolution d'une passion amoureuse qui, progressivement, s'éloigne des règles de l'amour galant.

Un paquet de lettres d'amour retrouvées par hasard et publiées par une personne anonyme permet aux lecteurs de découvrir la vie sentimentale d'une grande dame, pleine d'esprit, sensible et lucide. La marquise de M*** commence sa liaison avec le comte de R*** un peu par lassitude, un peu pour chasser l'ennui, un peu

¹⁵ « De nombreux romans de cette époque diffusent une conception, selon laquelle l'amour est une forme de la galanterie qui peut s'apprendre et qu'il faut mettre en œuvre comme un élément constitutif des mœurs civilisées en usage dans la société raffinée ». J. Ebeling, « La conception de l'amour galant dans les « tableaux de mode » de la première moitié du XVIII^e siècle : l'amour comme devoir mondain », *op. cit.*, p. 234.

¹⁶ Jean-Michel Pelous définit l'amour galant comme un « amour sans amour, ou anti-amour ». J.-M. Pelous, *Amour précieux, Amour galant (1654-1675)*, *op. cit.*, p. 155.

¹⁷ Ernest Sturm qualifie les *Lettres de la Marquise* d'« œuvre d'analyse capitale, premier roman psychologique par lettres à une seule voix ». Crébillon fils, *Œuvres*, préface par E. Sturm, Paris, François Bourin, 1992, p. 15.

¹⁸ Andrzej Siemek indique que cette instabilité des valeurs morales constitue une caractéristique fondamentale des romans de Crébillon : « À l'espace de l'éthique bipolaire, se substitue un espace du clair-obscur, où se meuvent des personnages indécis à la morale chancelante sur laquelle aucune vue "objective" n'est donnée ». A. Siemek, *La recherche morale et esthétique dans le roman de Crébillon fils*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981, p. 179.

par curiosité. Initialement, elle s'engage dans un jeu amoureux galant mené selon les règles. Elle écrit à son amant des lettres dans lesquelles elle le séduit, le taquine, attise sa curiosité, éveille sa jalousie. Elle analyse plaisamment leur relation, examine ses sentiments et états d'âme. Avec le temps, elle tombe amoureuse contre son gré. L'amour la surprend et l'embarrasse : mariée à un homme qui lui était indifférent et qui s'est rapidement avéré volage, elle a vécu le cœur froid. Appartenant à une élite parisienne pour laquelle la galanterie est de règle, elle a noué un commerce galant pour imiter son entourage. Progressivement, ce qui ne devait être qu'un divertissement, un jeu mondain, s'est transformé en amour passionnel¹⁹. Vers la fin du roman la marquise se transforme en grande amoureuse qui épie et commente les moindres mouvements de son cœur, les moindres faits et gestes de son amant. Cette liaison tourmentée finit tragiquement : le mari de l'épistolière obtient un poste important à l'étranger et elle doit le suivre. La jeune femme, « illustre par sa naissance, et célèbre par son esprit et par sa beauté »²⁰, blessée par cette séparation inattendue, meurt de chagrin.

L'histoire, qui s'articule autour de l'amour adultère, semble favoriser une réflexion sur la honte. Pourtant, les références à ce sentiment sont relativement peu nombreuses dans le texte. Dans un corpus de soixante-dix lettres et billets doux, il n'y a que quinze occurrences du substantif « honte » ou de ses dérivés. Cette rareté relative est en soi significative, comme si le concept appartenait au groupe des notions désuètes. En effet,

¹⁹ Le développement de la passion amoureuse de la marquise est esquissé par Colette Cazenobe. C. Cazenobe, *Le Système du libertinage de Crébillon à Laclos*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991, p. 108-112.

²⁰ C. Crébillon, *Lettres de la Marquise de M*** au comte de R**** (1732), J. Rousset (éd. critique), Genève, Slatkine, 1995, p. 27. Dans la suite, les numéros de page indiqués entre parenthèses après les citations, précédés d'un signe abrégé du titre (L), renvoient à cette édition.

dans une société galante, fondée sur les apparences et la dissimulation, valorisant le paraître, l'acceptation de la honte était nécessairement reconsidérée. Pour les mondains, le point de référence du jugement de leurs actes n'était pas le décalogue chrétien, mais le jugement de leur milieu²¹. Marivaux, contemporain de Crébillon, a souligné le renversement des valeurs morales traditionnelles dans la société galante de la manière suivante :

Les femmes de qualité élevées dans les usages de Cour, qui savent leurs droits & l'étendue de leur liberté, ne rougissent pas d'avoir un amant avoué; ce seroit rougir à la Bourgeoisie. De quoi rougissent-elles donc ? c'est de n'avoir point d'amant, ou de le perdre.²²

Ainsi, la honte chez les mondains est étroitement liée à l'appréciation extérieure, à l'opinion publique, seule instance décisive.

Dans les lettres de la marquise de M***, on peut distinguer trois catégories principales de références à la honte, établies en fonction de leur rapport à la personne de l'épistolière. La première, qu'on pourrait nommer extérieure ou publique, c'est la honte qui résulte de la violation des lois de la galanterie unanimement admises par les mondains. C'est un arrêt, un jugement extérieur qui « couvre » de honte la personne qui a enfreint les normes. La honte publique est une punition immédiate, impossible à éviter, infligée par la société à ceux qui ne respectent pas ses règles. Elle est le résultat direct du fonctionnement de la société mondaine, dont les membres forment un cercle clos, où l'anonymat des actes

²¹ Évoquant le mode de comportement de la société galante, Raymond Trousson le compare à « une sorte de théâtre où les acteurs de la bonne compagnie donnent et se donnent la représentation d'une comédie sur laquelle le rideau ne tombe jamais ». *Romans libertins du XVIII^e siècle*, R. Trousson (dir.), Paris, Laffont, 1993, p. XXVIII.

²² Nous reprenons cette citation de l'article de Jörg Ebeling. J. Ebeling, « La conception de l'amour galant dans les « tableaux de mode » de la première moitié du XVIII^e siècle : l'amour comme devoir mondain », *op. cit.*, p. 234.

et des paroles n'existe pas et où ils sont immédiatement commentés et jugés. Les mondains passent leur vie sous le contrôle constant de leurs semblables, veillant à sauvegarder les apparences de leur conduite²³. Quand la marquise s'exclame : « Que ne puis-je vous aimer sans honte ! Vous n'auriez pas à vous plaindre de mon insensibilité, et je n'aurois pas à rougir de mes sentiments » (*L*, 64), elle fait allusion justement au code du comportement galant qui ne peut être transgressé. En tant que femme mariée, la marquise ne peut se permettre d'afficher ouvertement sa liaison adultère, car elle se couvrirait de honte. D'un autre côté, la même morale galante qui lui interdit de montrer avec ostentation sa liaison, l'admet et l'approuve tacitement, comme le signale Marivaux. Crébillon montre que le risque de honte publique est dissuasif. C'est un outil qui règle efficacement les comportements des mondains.

La marquise accepte le code du comportement galant et non seulement s'y plie, mais sait le tourner à son avantage en le transformant en moyen de menace contre le comte. Quand son amant semble vouloir violer la règle de la galanterie qui défend d'avoir deux amantes en même temps, la marquise écrit : « je n'aurois jamais craint cette rivale, et si vous l'aviez aimée, la honte qui en auroit rejailli sur vous, m'auroit assez vengée de votre perfidie » (*L*, 126). Ainsi, la honte publique constitue un moyen de dissuasion efficace qui régent le comportement des mondains. Ils le subissent passivement ou l'emploient pour influencer sur l'attitude des autres. C'est une sorte de frein par lequel la société mondaine obtient l'observance de ses lois et dont l'application est limitée au minimum

²³ Cet aspect de la vie mondaine est analysé par exemple par Bernadette Fort, qui indique que les personnes faisant partie de la société galante sont « obligées de se surveiller constamment pour ne pas prêter flanc à la critique et à la médisance et pour conserver intacte leur réputation ». B. Fort, *Le Langage de l'ambiguïté dans l'œuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 201.

nécessaire. La marquise évoque aussi dans une de ses lettres « ces femmes méprisables qui vous lavent, en les quittant, de la honte de les avoir aimées » (L, 60), mentionnant ainsi le déshonneur qui touche les mondains qui s'engagent dans une liaison avec une personne non respectable. Dans cet exemple, la honte, bien qu'elle soit publique, est retirée dès que les motifs qui ont provoqué l'opprobre disparaissent. L'honneur du fautif couvert de honte est alors restitué. La honte publique naît donc des agissements publics de l'individu, est immédiate, inévitable, et n'a rien à voir avec les sentiments réellement éprouvés par celui ou celle qui a transgressé des lois de la galanterie.

La seconde catégorie de références à la honte dans les *Lettres de la Marquise...* se rapporte aux situations privées du couple qui entretient une relation galante. Le sentiment de honte naît cette fois du jugement négatif et subjectif d'une seule personne, sans que la société en ait connaissance. L'acte honteux est un acte précis, jugé contraire aux règles du pacte amoureux galant établi entre l'amant et sa maîtresse. L'intéressé éprouve de la honte en prenant conscience de son infériorité, de son imperfection, il craint de souffrir le mépris de son amante pour avoir trompé sa confiance. Ce type de honte privée se rapporte toujours au comte de R*** et à ses écarts de comportement. La marquise, reprochant au comte son manque de sincérité, remarque amèrement : « Vous aviez honte de dire à un autre que vous craigniez d'aimer toujours vainement » (L, 92). Ou bien elle le taquine : « Avouez que je suis bien aimable ... un seul de mes regards détruit toutes vos fantaisies ; et quand vous me voyez, vous êtes honteux d'avoir pensé que vous pouviez être infidèle » (L, 131). Dans les deux cas, ce qu'elle lui reproche et ce dont il est (ou prétend être) honteux, ce sont des comportements qui se situent en fait en dehors des règles du comportement galant et relèvent plutôt de la conception de l'amour courtois. La sincérité des

sentiments ou la fidélité n'ont pas leur place dans un amour galant qui, en fait, propose un idéal amoureux plein d'esprit, de badinerie et d'inconstance²⁴.

Quand le comte s'excuse de sa conduite déplacée en disant qu'il ressent de la honte, la marquise, vexée, lui répond : « Vous voulez vous raccommoier avec moi, n'est-ce pas ? Vous êtes honteux de votre emportement. Vous faites bien ; mais je ne sais pas si j'aurai le temps de vous voir » (L, 183). L'héroïne fait ici preuve d'une naïveté étonnante. Elle prend véritablement au pied de la lettre les protestations d'amour et ferme les yeux sur le fait qu'elles ne sont qu'un élément banal et obligatoire de la séduction galante.

C'est aux lecteurs qu'il appartient de trancher si la honte montrée à la marquise est sincère, si elle est réellement ressentie par le comte de R***, ou si elle relève du théâtre²⁵ du comportement qu'un amant doit jouer devant sa maîtresse pour garder, ne serait-ce qu'à ses propres yeux, sa réputation de galant. Comme la relation galante est fortement codifiée, les gestes et sentiments deviennent les masques d'une *commedia* amoureuse où la sincérité a été remplacée par la convention. Dans le texte, le comte de R*** ne s'exprime qu'à travers les lettres de la marquise, il n'est donc pas possible de jauger l'honnêteté de ses sentiments.

²⁴ Dominique Hölzle explique les causes de cette inconstance par la fuite de l'ennui, omniprésent dans la société galante : « Les aventures amoureuses servent à éloigner le spectre de l'ennui, et elles sont nécessairement éphémères, car toute idée de fidélité, parce qu'elle interrompt le manège enivrant des jeux mondains, débouche sur l'inévitable réapparition de ce sentiment que tous cherchent à fuir ». D. Hölzle, *Le Roman libertin au XVIII^e siècle : une esthétique de la séduction*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, p. 43. Pour Bernadette Fort, elle est due à l'emprise du code galant : « Tandis que l'homme se doit d'observer avec la femme une conduite décente, respectueuse et pleine d'égards, une autre règle veut que le succès social n'appartienne qu'à celui qui accumule les conquêtes féminines et les infidélités déclarées ». B. Fort, *Le Langage de l'ambiguïté dans l'œuvre de Crébillon fils*, op. cit., p. 202.

²⁵ Voir note 21.

La honte publique et la honte privée qu'on vient d'évoquer appartiennent à la notion de honte-déshonneur. Le dernier type de références à la honte dans les *Lettres de la Marquise...*, celui qu'on peut nommer honte cachée ou honte intérieure, doit être associé à la honte-pudeur mentionnée par Furetière. Ce type de honte ne se manifeste ni publiquement ni dans la situation du couple, mais naît du sentiment d'inconfort moral que vit l'héroïne. Cet inconfort résulte de la confusion des repères moraux qu'elle est censée adopter pour garder sa réputation. La marquise veut appartenir à la société galante et être perçue comme une séductrice accomplie, tout en gardant intacte son estime de soi, fondée sur le respect de la morale traditionnelle, ce qui est peu compatible. Pour résoudre ce dilemme, elle se forge une morale individuelle, extérieure aux normes de son milieu, qui lui garantit la cohérence du moi et le respect de sa personne.

La marquise éprouve donc un sentiment de honte quand son comportement n'est pas conforme à ses propres principes moraux. Par exemple, quand elle refuse de céder au comte de R***, elle le fait au nom de son amour-propre, de ses propres valeurs :

Pensez-vous que, quand même la vertu ne s'opposeroit pas à vos desirs, je pusse fermer les yeux sur les malheurs qui suivroient une pareille démarche ? Punie par la honte que je me ferois à moi-même, punie par vous, ingrat, qui me feriez bientôt repentir de vous avoir tout sacrifié, je verrois le maître succéder à l'amant. (L, 73)

La honte est ici liée à une anxiété que la marquise a peur de ressentir face à son propre jugement. Pareillement, quand elle écrit au comte : « Tout me dit que je ne dois pas vous aimer, mais vous me dites le contraire, et j'ai honte de me trouver si foible contre vous » (L, 62), ou bien : « Votre passion s'éteindroit bientôt, et il ne me resteroit que la honte d'avoir été séduite, et peut-être celle de vous aimer encore » (L, 41), la marquise a honte de ne pas rester fidèle à ses principes, d'exposer à son entourage mais aussi à ses propres yeux des aspects d'elle-même qui

sont à la fois sensibles (le besoin d'affection, d'amour partagé) et qui risquent de ternir sa réputation de femme galante parfaite. En demandant : « Quand je pourrais vous aimer, pensez-vous que vous en fussiez plus heureux, et que je ne préférasse pas toujours mon devoir à un caprice qui serait la honte et le malheur de ma vie ? » (L, 48), la marquise refuse de violer son propre système de valeurs. Ici, le devoir imposé par les liens conjugaux est identifié au devoir envers son moi moral. L'obligation de fidélité conjugale relève plutôt de cet impératif intérieur, et non de son respect pour le mariage.

Au fur et à mesure que la marquise s'engage dans sa liaison avec le comte, ses réticences et références au sentiment de honte s'espacent, pour cesser au moment où elle perd son combat contre la passion. Heureuse dans sa relation amoureuse, au moins au début, la marquise recompose son système de valeurs morales et n'évoque plus la honte.

À travers les références à la honte dans les *Lettres de la Marquise...*, on peut apercevoir la précarité du système de valeurs morales du milieu mondain. La notion de honte est largement équivoque et il n'est pas simple de distinguer, derrière les protestations ou accusations de honte, ses composantes, l'infamie, la pudeur ou la culpabilité. Crébillon montre l'instabilité, la subjectivité et la fluidité des principes moraux ainsi que l'ambiguïté des comportements que ses personnages considèrent comme honteux ou vertueux. Les mondains doivent savoir concilier avec adresse les exigences contradictoires que le milieu leur impose – celles de la respectabilité et de la frivolité – car ils n'ont aucune possibilité d'y échapper. Le fait que leur conduite soit constamment contrôlée et jugée par la société a une influence déterminante sur leur compréhension de la notion de honte. La crainte de l'opprobre mène à la fois à l'acceptation de la galanterie comme devoir mondain et à son rejet secret. La grande qualité du roman de Crébillon n'est pas de dénoncer la

corruption morale de la société galante, mais de savoir repérer avec une intuition surprenante et d'esquisser dans son texte les grandes lignes du changement de valeurs sociales engagé à son époque. La honte intérieure ressentie par la marquise, qu'elle n'ose exprimer publiquement mais qui fait indissociablement partie de sa personnalité, annonce déjà une tendance nouvelle : celle du passage des attaches collectives de l'homme à l'individualisme et à l'indépendance. Cette honte cachée, ancrée au plus profond du moi, qui, d'une anxiété ressentie face au jugement d'autrui, passe au jugement de sa propre conscience, c'est à elle que vont se référer les siècles futurs et les célèbres travaux de Freud.

bibliographie

- Angebault Ch., « "Il en rougit, le traître !" Le rougissement public entre honte et culpabilité dans *Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau », [dans :] *Littératures classiques*, 2009/1, n° 68.
- Cazenobe C., *Le Système du libertinage de Crébillon à Laclos*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991.
- Crébillon C., *Lettres de la Marquise de M*** au comte de R**** (1732), J. Rousset (éd. critique), Genève, Slatkine, 1995.
- Crébillon fils, *Œuvres*, préface par E. Sturm, Paris, François Bourin, 1992.
- Denis D., « Préciosité et galanterie : vers une nouvelle cartographie », [dans :] *Les Femmes au Grand Siècle. Le Baroque : musique et littérature. Musique et liturgie*, Actes du 33^e congrès annuel de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature (Arizona State University, Tempe, May 2001), D. Wetsel et F. Canovas (éd.), Tübingen, Biblio 17, 2003, n° 144, t. 2.
- Dictionnaire universel [...] par feu Messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Académie Française*, La Haye et Rotterdam, Chez Arnout & Reinier Leers, 1690, t. 1. URL : <http://books.google.pl>; consulté le 30 janvier 2017.
- Ebeling Jörg J., « La conception de l'amour galant dans les "tableaux de mode" de la première moitié du XVIII^e siècle : l'amour comme devoir mondain », [dans :] *Littératures classiques*, 2009/2, n° 69.
- Fort B., *Le Langage de l'ambiguïté dans l'œuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, 1978.
- Hölzle D., *Le Roman libertin au XVIII^e siècle : une esthétique de la séduction*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.
- Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean Baptiste Coignard, 1694, t. 1. URL : <http://books.google.pl>; consulté le 30 janvier 2017.
- Magendie M., *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France au XVII^e siècle, de 1600 à 1660*, Genève, Slatkine reprints, 1993.
- Montandon C., « Un mécanisme de contrôle social : La honte, analyse d'un concept négligé », [dans :] *Revue européenne des sciences sociales*, 1982, t. 20, n° 62.
- Pancer N., « Les hontes mérovingiennes : essai de méthodologie et cas de figure », [dans :] *Rives nordméditerranéennes* [En ligne], 2008, n° 31. URL : <http://rives.revues.org/2783>; consulté le 30 septembre 2016.
- Pelous J.-M., *Amour précieux, Amour galant (1654-1675)*, Paris, Klincksieck, 1980.
- Richelet P., *Dictionnaire françois*, Genève, Chez Jean Herman Widerhold, 1680, t. 1. URL : <http://books.google.pl>; consulté le 30 janvier 2017.
- Richelet P., *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, Basle, chez Jean Brandmuller, 1735, t. 2. URL : <https://books.google.pl>; consulté le 30 janvier 2017.
- Robreau Y., *L'Honneur et la honte : leur expression dans les romans en prose du Lancelot-Graal, XII^e-XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1981.
- Siemek A., *La recherche morale et esthétique dans le roman de Crébillon fils*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981.
- Trousson R. (dir.), *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Laffont, 1993.

Viala A., *La France galante*, Paris, PUF, 2008.

Viala A., « L'esprit galant », [dans :] *L'Esprit en France au XVII^e siècle*, F. Lagarde (éd. critique), Paris–Seattle–Tübingen, Biblio 17, 1997, n^o 101.

abstract

*Shame in Crébillon's Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R*** and the galanterie mondaine*

In the *Lettres de la Marquise de M**** Crébillon shows, through the Marquise's reflections of shame, the opposition between the *galant* and the tender conceptions of love. Galant love is represented as a game and false feeling, but it has a primary importance in *mondain's* way of life. Failure to fulfil a *galant* love rules is accompanied by true or false feelings of shame. The Marquise de M*** wants conform to the *galant* tone demanded by society, but she is also seeking for true, tender love, which is opposed to behavior of a milieu. Accordingly, her sensitivity and a system of values brings her to elaborate her personal, secret conception of shame.

keywords

*Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Crébillon fils, eighteenth-century french novel, letter-novel, *galanterie mondaine*

maja pawłowska

Maja Pawłowska est maître de conférences à l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Wrocław. Elle a consacré son doctorat à l'étude des topoï romanesques du roman épistolaire (Guilleragues, Crébillon fils et Mme de Graffigny). Elle a soutenu son habilitation à diriger les recherches en 2012. Ses nombreuses publications portent sur le roman français du Grand Siècle et sur le discours théorique et la constitution du genre romanesque au XVII^e siècle. Auteure de la monographie « *Mimesis a teorie siedemnastowiecznej powieści francuskiej* » (« *Mimesis et les théories du roman français du XVII^e siècle* », Wrocław 2011).